

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



MARS / AVRIL / MAI 2023

SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 6
La Vie Associative.....	P. 12
Infos Générales.....	P. 17
À vos Agendas.....	P. 20



P. 8

Inauguration de la fresque de l'école Samedi 1er avril à 11h



P. 10

Aménagement du pied du Tilleul



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : www.st-aupre.fr
- appli mobile POLITEIA



Téléchargez
l'application mobile
"POLITEIA FRANCE" et
[inscrivez-vous.](#)



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

INFOS MAIRIE



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Aupriennes,
Chers Saint-Aupriens,

Après un hiver relativement clément, où la neige et le froid ont été plutôt absents, le printemps pointe le bout de son nez... tout comme certaines festivités organisées par notre milieu associatif.

Il a été très plaisant pour la municipalité de pouvoir présenter ses vœux à la population, à son personnel... au travers de cérémonies, soirées où une bonne ambiance régnait. Plaisant aussi de pouvoir se rendre aux vœux des autres municipalités et différents organismes.

Le repas des aînés a été aussi une grande réussite, fort apprécié. Il est clair qu'il a été très frustrant de ne pas pouvoir organiser ce moment à deux reprises.

Nous sommes bientôt à la mi-mandat et il est agréable de constater que nous avons réalisé une bonne partie de nos projets mentionnés sur notre profession de foi distribuée lors de la campagne électorale de 2020.

Il nous reste encore à poursuivre nos efforts, aidés par nos agents communaux et nos partenaires comme la CAPV, le Département, la Région et l'Etat.

L'actualité porte surtout sur nos budgets d'investissement et de fonctionnement pour 2023, bientôt finalisés. L'exercice n'est pas simple en cette période et il faut aussi continuer à nous projeter en respectant notre Plan pluriannuel d'investissement.

La réflexion sur l'élaboration de notre PLU s'est poursuivie et le choix du bureau d'études va être prochainement arrêté. L'assistance du CAUE dans ce domaine a été d'une grande richesse et je tiens à le souligner.

Je vous laisse parcourir ce bulletin qui démontrera que la vie communale n'a pas de pauses et que la qualité de vie à Saint-Aupre n'est pas à démontrer.

Profitez de ces belles journées qui nous attendent!

**Votre Maire,
Patrick Buisson**

Décès de Denis GADEAU

Nous avons appris la disparition de Denis Gadeau, décédé en décembre dernier.

Il fut Conseiller Municipal pendant deux mandats : de 1995 à 2001 avec M. le Maire Marcel Billion-Grand et de 2001 à 2008 avec M. le Maire, César Delphin.

Toutes nos pensées vont à ses proches et à ses amis.

Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre

à

Félicitations

**Léa BRESSOT PUTHOD
née le 16 décembre 2022 - Hameau de Ture**

***Toutes nos condoléances à la famille, aux
amis, de***

**Adrienne DEGRÈVE née BOUVIER
décédée le 20 décembre 2022**

**Denis GADEAU
décédé le 26 décembre 2022**

**Christiane DECH née HERMANN
décédée le 20 janvier 2023**

Cérémonie du 19 mars

Le 19 mars a été institué Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette date est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

À cette occasion, la mairie et la FNACA Comité de la Sure vous invitent à la cérémonie officielle :

Dimanche 19 mars à Saint-Aupre le bas à 09h30



Cérémonie du 8 mai

La Cérémonie de Commémoration de la Victoire de la Seconde Guerre Mondiale aura lieu :

Lundi 8 mai

**À Saint-Aupre le haut à 8h45
et**

À Saint-Aupre le bas à 9h30



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Chaque Français dès 16 ans doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

2 façons pour effectuer cette démarche :

- **Soit en Mairie :** Vous devez faire la démarche de recensement **vous-même**.

Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut vous rendre en mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Votre recensement fait, vous obtenez votre *attestation de recensement*.

- **Soit en ligne :** sur le site www.service-public.fr, vous trouverez un lien. Ce service est accessible avec un compte Service-public.fr

Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Si votre dossier en ligne est complet vous recevrez votre attestation.

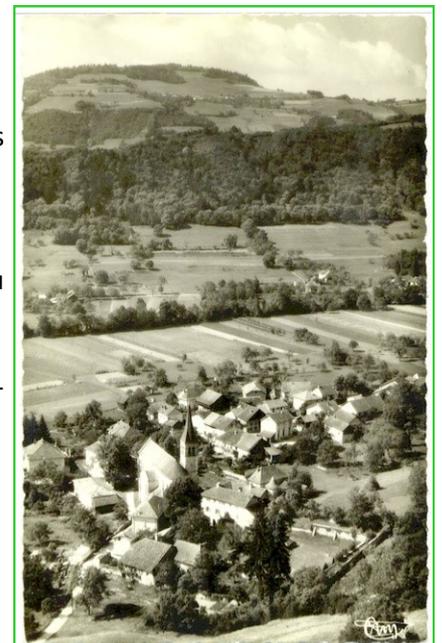
Toutes les infos et lien sur le site www.service-public.fr

Remerciements à Alain DEREYMEZ

La commune remercie **Alain DEREYMEZ** pour nous avoir transmis toutes ses recherches et archives sur l'histoire de notre commune au travers de documents anciens, cartes postales, photos et autres documents sur les anciens combattants...

Cela nous permettra de faire paraître ces archives dans notre rubrique « Saint-Aupre au passé » de nos prochains bulletins.

La commune et sa population, se développent, évoluent, et il reste important de rappeler aux anciens, et nouveaux habitants le souvenir de la vie d'autrefois. Un devoir de mémoire.



Vœux de la municipalité à la population



Crédit photo : Corinne Dantard

Après deux années de restrictions sanitaires, et de vœux « numériques », la cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité a enfin pu se dérouler dans la salle du Tilleul le 14 janvier.

M. le Maire a rappelé les nombreuses manifestations qui se sont déroulées sur la commune pendant cette année 2022. Il a également remercié les personnes qui se sont démarquées cette année et les partenaires, comme la Région, le Département, la CAPV, le Parc de Chartreuse et le TE38 qui aident la commune dans ses projets.

Cela a été l'occasion de présenter les projets de 2023, comme le cheminement piétons et la mise en place d'un réseau chaleur.

Le gros travail de ce mandat reste l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme afin d'organiser le développement urbain de la commune et ses orientations.

D'autre part, il a été confirmé que la fibre sera installée sur l'ensemble du territoire.

Chaque adjoint a ensuite pris la parole pour présenter le travail de chaque commission.

Les agents de la commune ont été remerciés pour leur investissement dans leur travail pour le bon fonctionnement de la commune.

La cérémonie s'est conclue par un moment de convivialité bien apprécié qui a permis aux élus et à la population de se retrouver.

Vœux de la municipalité au personnel communal

Le vendredi 3 février, les agents communaux et les élus du Conseil Municipal ont pu se réunir autour de Patrick Buisson, Maire, pour la traditionnelle présentation des vœux de la municipalité au personnel.

Cet événement n'avait pas pu avoir lieu depuis le début du mandat à cause des restrictions sanitaires imposées par le covid.

Tous étaient heureux de se retrouver dans une ambiance joyeuse.

Le Maire a tout d'abord laissé la parole à Magalie Dhalluin, Directrice des Services qui a longuement remercié les agents pour leur grand professionnalisme permettant d'accomplir les missions de service public avec un niveau de qualité remarquable.

Elle leur a exprimé toute sa fierté de faire partie aujourd'hui d'une équipe unie et soudée où l'entraide était une valeur naturelle et le ciment même de cette équipe.

Des remerciements ont été apportés aux élus qui partagent eux aussi ces valeurs et pour la confiance accordée.

Patrick Buisson, le Maire, a confirmé les propos de Mme Dhalluin et a souligné que beaucoup de projets avaient pu voir le jour depuis le début du mandat grâce à l'effort de

tous et ce, malgré la complexité rencontrée en ces périodes difficiles.

Les agents communaux ont à leur tour exprimé leur satisfaction d'être managés par une équipe disponible et toujours à l'écoute.

Un apéritif suivi d'un repas ont été ensuite partagés, dans une ambiance très conviviale permettant des échanges sympathiques et détendus.





Repas des aînés

Nous étions un peu plus d'une centaine à se retrouver le dimanche 15 janvier à la salle du Tilleul pour renouer avec le traditionnel repas des aînés. Quelques heures de partage, de bonne humeur, de plaisir gastronomique... Ce fut l'opportunité de se voir ou revoir, de « papoter » mais aussi pour certains, de faire connaissance.

L'occasion aussi de fêter les noces d'or (50 ans de mariage) de Chantal et Maurice Burdin de Ture ainsi que les noces de Platine (70 ans de mariage) de Jeanine et Albert Dien du Champtoraz.

Nous leur souhaitons encore de belles années de vie commune !



Et un grand merci à nos photographes :



LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE



Projet 2023 : une Mutuelle Communale pour TOUS

La santé est une préoccupation permanente pour chacun d'entre nous. Alors que la part de remboursement de la sécurité sociale diminue régulièrement, le coût d'une complémentaire santé, quant à elle, ne cesse d'augmenter. Tout le monde n'a pas accès à une mutuelle d'entreprise et trop nombreuses sont les personnes obligées d'abandonner cette couverture santé pour des raisons financières.

Alors, la mutuelle communale, qu'est ce que c'est ?

La mutuelle communale est un **dispositif social et solidaire** destiné plus particulièrement à tous ceux qui ne disposent pas d'une mutuelle obligatoire par leur employeur : les retraités, étudiants, travailleurs non-salariés (professions libérales, artisans, demandeurs d'emploi...).

Toutefois, **tous les administrés d'une commune peuvent en bénéficier.**

La mutuelle communale est basée sur une mutualisation du risque avec pour but de proposer un coût avantageux à prestation égales. L'adhésion se fait sans questionnaire santé ni contrainte d'âge.

Notre **commission** étudie actuellement la possibilité de mettre en place **une mutuelle communale sur Saint-Aupre.**

Afin de mener à bien ce projet et choisir le prestataire correspondant au mieux à nos besoins sur la commune, nous vous invitons à répondre au sondage/questionnaire qui vous sera remis **prochainement.**



Nous espérons que vous serez nombreux à y répondre

La Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

COMMISSION FINANCES

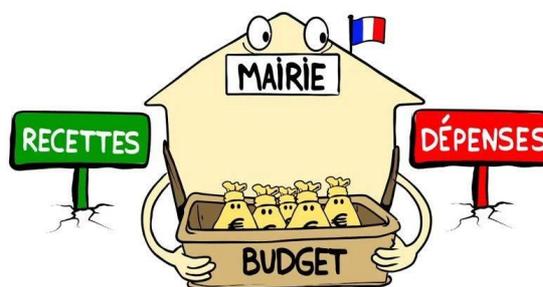
La Commission Finances travaille sur l'élaboration du budget 2023 qui sera voté à la fin du mois de Mars.

Cet exercice est rendu difficile cette année du fait de la conjoncture économique et de l'impact de l'inflation sur nos dépenses, en particulier celles de fonctionnement mais aussi pour les investissements.

En effet, les collectivités ont subi l'augmentation de la valeur du point d'indice de 3,5% servant de base au traitement des agents ; elles subissent aussi les hausses de prix des combustibles, matériaux, énergies, repas pour la cantine...

Il est important pour nous de préserver la capacité à poursuivre les investissements prévus.

Nous examinons donc toutes les pistes nous permettant de maintenir les investissements prévus pour 2023, tout en



essayant de réduire au maximum l'impact sur nos concitoyens.

En parallèle, nous poursuivons l'analyse des dépenses de fonctionnement afin de trouver des orientations pour faire des économies et nous étudions les diverses tarifications actuelles. Nous poursuivons également la recherche de financements par l'ensemble des partenaires possibles, afin de réduire le coût net des projets.

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Campagne 2023 de protection des amphibiens à Saint-Aupre : du samedi 18 février au vendredi 31 mars 2023

Pour la 9ème année est organisée une campagne de protection des amphibiens à Saint-Aupre, fruit d'une collaboration entre le REPère, le Pic Vert avec le soutien du Département de l'Isère, du Pays Voironnais et de la commune de Saint-Aupre.



Des filets de protection et des seaux ont été installés le samedi 28 janvier. Le relevé des seaux a maintenant lieu au quotidien jusqu'au jeudi 31 mars minimum, à partir de 8h chaque matin.

Au 1er mars, ce sont plus de 700 animaux qui ont été sauvés et déposés en sécurité dans la zone humide de l'ex-lagunage.

Tous les bénévoles sont les bienvenus pour participer à ces relevés qui permettront d'inventorier les espèces d'amphibiens collectées puis de les relâcher du côté du lagunage (compter une demi-heure de relevé environ). Plus nous serons nombreux à participer, ne serait-ce qu'une matinée, plus cela permettra d'assurer des roulements entre chaque participant.

Rendez-vous sur place à 8h précises.

Si vous venez en voiture, gardez vous le long de la route D49 sur la zone réservée.

Ces participations seront l'occasion pour vous de vous former à la reconnaissance des amphibiens.



Apprendre en faisant, que demander de mieux !

Pour vous inscrire à cette belle action de sauvetage, mais ce n'est pas obligatoire en allant sur le sondage

<https://doodle.com/meeting/participe/id/bWP06Djd>

Pensez à vous habiller chaudement et à mettre des bottes ou de bonnes chaussures.

Merci d'avance pour votre mobilisation qui sauvera de nombreux amphibiens !

Par ailleurs, un arrêté municipal interdit la circulation nocturne sur la route de la Maladière pendant toute cette période jusqu'au 31 mars, de 19h le soir à 7h le matin.

Passer en voiture sur cette route la nuit est donc une infraction.

Nous comptons sur le sens civique, la compréhension et le bon sens de chacun pour respecter et faire respecter cette mesure de sauvegarde de la biodiversité.

Nichoirs et bouchons

Les membres de la commission se mobiliseront ce printemps pour 2 missions :

La pose de nichoirs à passereaux et à hirondelles, et l'installation de refuges à chauve-souris et d'un hôtel à insectes.

La pose de bouchons sur les poteaux de mobilier urbain afin d'obturer ceux qui sont ouverts et qui constituent des pièges mortels pour la petite faune (insectes, invertébrés, petits oiseaux et petits mammifères). Ce matériel est acquis par la commune avec une aide financière du Pays Voironnais.

Lutte contre l'ambrosie

Vous avez peut-être constaté que ces deux dernières années, cette plante invasive et très allergène s'est développée de façon conséquente sur le territoire de notre commune.



Nous avons donc décidé de repérer et d'inventorier avec précision les lieux de sa présence dès que les nouvelles pousses seront identifiables dans un premier temps et de procéder à des ateliers d'arrachage par les bénévoles en fin de printemps ou début d'été avant que ces plants ne fleurissent et répandent leur pollen.

En temps voulu, n'hésitez pas à participer en signalant vos observations (localisation) en mairie afin de compléter les nôtres.

Nous diffuserons une documentation permettant de vous aider à identifier l'ambrosie sur le site de la commune et par voie d'affiches.

La Commission Environnement

Restauration scolaire



Nous avons donc demandé à notre traiteur API Restauration de passer les repas à 4 composantes après les vacances de Noël, pour un test jusqu'aux vacances de février.

Le retour étant concluant, nous avons donc pris la décision de poursuivre ainsi.

Le passage à 4 composantes permet également de limiter considérablement la hausse des tarifs suite à l'augmentation des prix des matières premières alimentaires, de l'énergie... La Mairie a fait le choix de prendre à sa charge la hausse du prix, effective au 1er février. C'était déjà le cas pour la hausse que nous avons subi au 1er septembre 2022.

Cette année, nos agents périscolaires ont remarqué qu'il y avait davantage de gaspillage alimentaire à la fin des repas.

Ceci est dû au fait que de bons mangeurs de CM2 sont partis en 6^e et que des nombreux élèves de maternels ont un tout petit appétit.

Cécile Burba, Adjointe Enfance et Jeunesse

Inauguration de la fresque de l'école

L'an dernier, pendant les vacances d'avril, l'artiste Damien Schaeffer est venu faire découvrir le graff à 11 jeunes Saintau-priens.

Ce stage a été pris en charge par la mairie, et il a ravi nos artistes en herbe.

La fresque a été dessinée sur un mur de la cour de l'école.

Elle invite à la liberté et à la découverte, sur une idée collective des jeunes.



Nous vous invitons à venir découvrir l'œuvre et rencontrer les artistes autour d'un pot de l'amitié

Samedi 1^{er} Avril 2023 à 11h
Dans la cour de l'école

Info CAF : Bourse à projets pour les jeunes

Pour cette année 2023, la Caf de l'Isère et le Département s'unissent de nouveau pour soutenir financièrement des initiatives, individuelles ou collectives, portées par des jeunes isérois de 11 à 25 ans.

Les objectifs de Coup de Pouce Jeune Isère :

- favoriser l'autonomie des jeunes,
- accompagner les parcours des jeunes en favorisant leurs expériences pour qu'ils trouvent leur place dans la société,
- rendre les territoires isérois plus dynamiques grâce à ces initiatives portées par les jeunes,
- proposer ce dispositif comme un levier d'action pour les acteurs dans la mise en œuvre d'une politique jeunesse sur les territoires.

Comment postuler ?

Les projets pourront être déposés en ligne, avec les pièces jointes, sur www.coupdepoucejeunesisere.fr avant le 16 avril 2023 et seront présentés devant un jury en mai 2023.



Les jeunes doivent, pour déposer un dossier, avoir entre 11 et 25 ans, habiter en Isère et porter le projet seul ou à plusieurs : culturel, sportif, solidaire, de séjours à visée éducative ou citoyenne, de protection de l'environnement, de promotion de la santé...

Ils peuvent se faire accompagner par un animateur ou un autre professionnel travaillant dans une structure associative ou une collectivité locale (animateur, éducateur, informateur jeunesse...) ou alors porter leur projet de manière autonome, seul ou en équipe.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Conseillère technique Jeunesse ou le secrétariat des interventions sociales : interventions-sociales@caf38.caf.fr

La Caf de l'Isère et le Département de l'Isère

À L'École du Tilleul...

Les CM1/CM2 apprennent à débattre.

La classe a bénéficié de l'intervention d'une journaliste : Clémentine Méténier, dans le cadre du « Parcours débat » organisé par le réseau des bibliothèques du Pays Voironnais.

Après un travail de fond sur le débat en général, nous avons testé le débat contradictoire sur le thème

« La télévision est-elle dangereuse pour les enfants ? ».

Après une évaluation de notre débat nous avons choisi un autre thème : « Pour ou contre les JO à Paris en 2024 ? »

Il nous a fallu rechercher des arguments pour ou contre, mener des enquêtes et lire des articles de presse. Nous nous sommes divisés en deux groupes, et nous avons choisi des rôles à interpréter : journaliste modérateur, maire de Paris, représentant de parti écologiste, représentant de travailleurs du bâtiment, etc...

Enfin, le 27 janvier, nous avons débattu sur ce thème devant un public de parents et d'élèves de l'école ! Chacun a très bien tenu son rôle et donné des arguments circonstanciés et chiffrés !

Un travail très intéressant qui a permis aux élèves d'apprendre à exprimer leurs idées, à nourrir leur réflexion, à écouter l'autre.

La classe de Christine Collombet



Aménagement du pied du Tilleul 4 fois centenaire

Après une expertise du Tilleul de Sully fait en 2021 (subventionnée par le Parc de Chartreuse), l'expert Lionel Staub a préconisé certains travaux pour le bien-être de cet arbre d'exception : une taille douce et la vérification des haubans (cordages en textile servant à maintenir les grosses branches lors de phénomènes météorologiques). Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Sittelle Élagage.

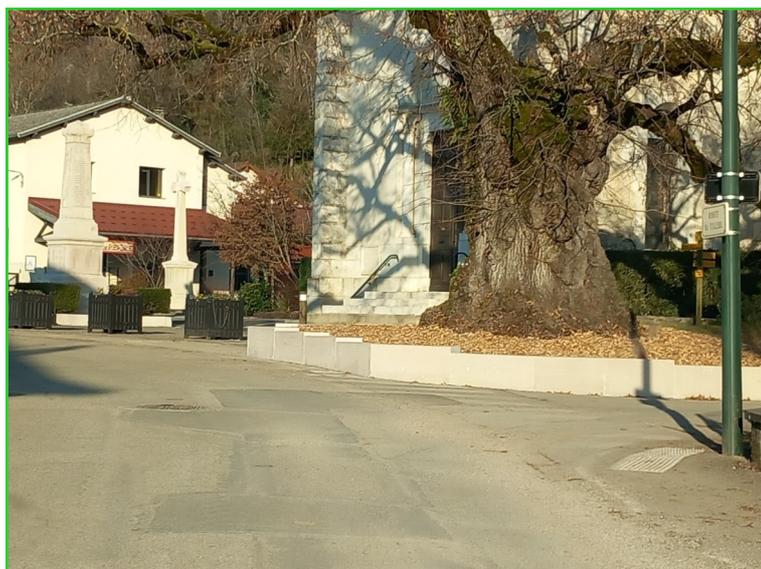
La commune en a profité pour revoir l'aménagement du pied du Tilleul avec sa dés-imperméabilisation tel que l'expert l'avait également suggéré.

Après le cahier des charges écrit, une consultation d'entreprises avec visite sur site a été lancée, et c'est le paysagiste Sport et Paysages qui a été retenu.

Le projet a consisté à découper les enrobés, le décroûtage de celui-ci, la pose de pierres de Colomblanchin (pierre calcaire) pour protéger le pied du Tilleul et la remise en terre végétale puis la pose de copeaux.

Ces travaux ont pu se faire grâce aux aides financières apportées par La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc de Chartreuse et le Département de l'Isère.

En même temps la commune a changé les quilles plastiques qui marquaient le cheminement piéton par des potelets en bois, et mis en place une voirie partagée signalée par des panneaux aux alentours de cet aménagement (partage de l'espace par tous les modes de déplacement).



En espérant que cet aménagement permette au Tilleul de vivre encore quelques centaines d'années

La Commune de Saint-Aupre remercie les partenaires qui ont aidé au financement de cet aménagement :



Passage à petite faune sur la RD49

Les travaux pour le passage à petite faune entre la Bouboutière et La Rossetière (financés par le Département) ont commencé le 15 janvier pour une durée de trois mois.

Actuellement l'entreprise termine les traversées de route.

Mi-mars le caniveau de réception de la petite faune sera

coulé côté amont et enfin début avril le caniveau côté aval sera quand à lui coffré.

En même temps un chemin piétonnier sera créé pour rejoindre la Bouboutière à la Rossetière, celui-ci à l'initiative de la commune avec l'aide du Département (voir photo ci-contre).



Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux Enedis et Télécom sur une partie du hameau du Grand Vivier ont commencé début mars.

Installation fibre

Les travaux d'installation de la fibre devraient débuter sous peu, par la réalisation de travaux de génie civil sur certaines voiries communales et par l'installation de câble aérien pour certains hameaux.

Commission Patrimoine Voirie



Élaboration du PLU

Règles actuelles : RNU

La commune a approuvé son POS (Plan d'Occupation des Sols) en 1988. Différentes modifications ont été menées par la suite. Le POS étant caduc depuis le 31 décembre 2015, la commune est soumise depuis au RNU (Règlement National d'Urbanisme). Le principe du R.N.U. permet de construire dans les parties actuellement urbanisées (P.A.U.) mais ne permet pas d'avoir une vision globale de l'avenir de notre village.

L'élaboration du PLU constitue quant à lui, un véritable levier politique avec des enjeux forts comme permettre l'accueil de nouvelles familles sur la commune, réguler les constructions neuves et favoriser la reconversion du bâti ancien, protéger et encourager les activités agricoles, envisager les projets structurants à venir...

PLU : Où en sommes nous ?

Le cabinet d'architecte/urbaniste LOUP ET MENIGOZ SARL (73) et ses co-traitants AMETEN (38) pour la partie paysage / environnement et INFOSIG (74) pour la géomatique ont été retenus après une consultation qui a été réalisée en début d'année 2023.

Le début de sa mission débutera fin mars 2023 avec une approbation définitive et finale du PLU envisagée avant la fin du mandat pour fin 2025 / début 2026.

Les premières phases importantes de ce PLU seront l'élaboration du diagnostic et la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui seront finalisés début 2024.

Il est bien entendu que des phases de concertation avec la population seront organisées et que la population de Saint-Aupre sera associée au projet.

Prenez rdv avec l'Architecte Conseil !

L'Architecte Conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre
Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06

Prochaines permanences :

- vendredi 07 avril 2023 (au lieu du mercredi 12 avril)
- mercredi 10 mai 2023
- mercredi 14 juin 2023

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023). Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.



Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « [Gérer mes biens immobiliers](https://impots.gouv.fr) » du site impots.gouv.fr.

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le

0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

LA VIE ASSOCIATIVE

Sou des Écoles



Après le froid de l'hiver, la chaleur du printemps sera bientôt de retour.

Au Sou des Écoles de Saint-Aupre l'hiver a été riche en événements.

Les ventes de sapins et de chocolats ont cette année encore fait carton plein. Les bénéfices de ces ventes permettent et permettront aux enfants de l'école du Tilleul de participer à des activités pédagogiques hors les murs, une vraie richesse pour eux.

Décembre a vu également le retour des farfelus sur scène. Ce spectacle amateur organisé par les parents volontaires de l'école a remporté un franc succès auprès des petits et des grands. Entre gags et décors incroyables, les farfelus nous ont fait voyager à travers le monde. Et grâce à eux, les fêtes de Noël ont pu être sauvées et le Père Noël a pu distribuer ses cadeaux sans encombre.

En Février, la fête continue avec le carnaval (mardi 21/02). Cow-boys, princesses, chevaliers, super-héros vont se croiser pour une après-midi féérique et gourmande. Et oui, que serait le carnaval sans ses traditionnelles crêpes ?

En Mars, on poursuit avec la gourmandise, avec la traditionnelle vente d'aligot et de vin. Il s'agit toujours d'un moment convivial entre amis ou en famille.



En Avril, le collectif du SOU vous proposera d'autres ventes pour accueillir le printemps comme il se doit.

Et n'oubliez pas la Rando du Hibou le 18 juin !

Le Sou des Ecoles de Saint-Aupre

Préparation du Méli-Mélo pour le prochain Passion et Art

Croqu'arts

Croqu'arts prépare déjà le prochain Méli-Mélo de pincesaux qui aura lieu les 13 et 14 mai 2023 dont le thème est : « **LES ANNÉES FOLLES** ».

Nous invitons tous les peintres amateurs à participer à cette exposition avec des œuvres **inédites et originales** en respectant le thème imposé.

Les participants peuvent se faire connaître auprès de :
Evelyne Billion-Grand (evelyne.billiongrand@orange.fr) ou
Christian Argoud (christian.argoud@orange.fr)

avant le 31 mars 2023 en précisant leur nom , prénom , numéro de téléphone et email.



Croqu'Arts

Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes s'est réuni en Assemblée Générale le vendredi 27 janvier.

Environ 70 personnes étaient présentes pour se voir présenter le bilan moral et financier de l'année écoulée.

Après deux années d'interruption Covid, la démission des membres de l'ancien bureau, une toute nouvelle équipe s'est constituée afin que vive l'association Comité des fêtes. Elle a toute sa place dans le paysage associatif de notre village, la preuve en est le monde drainé lors de chaque manifestation ainsi que le nombre de saintaupriens mobilisés chaque fois !

Et puis, regrouper les associations sous l'égide du Comité des Fêtes pour organiser de grosses et belles manifestations, c'est une évidence et c'est sa vocation !

Cette nouvelle équipe a beaucoup travaillé avec tous les membres du Conseil d'administration.

Nous avons la chance d'avoir sur notre commune une belle équipe de bénévoles (environ 80 personnes pour la foire) qui aime à se retrouver et à partager ensemble de bons moments de convivialité.

Grâce à eux, le Comité des Fêtes a pu organiser en 2022 :

- La stabule le 2 juillet 2022 : reprise timide après deux ans d'interruption.

- La 417^{ème} Foire aux Chèvres les 17 et 18 septembre 2022

- Le 1^{er} Marché de Noël le 17 décembre 2022 : une nouveauté qui a remporté un franc succès avec à nos côtés, pour l'animation, nos amis de l'AEJ et du Foyer Sully

À l'issue de cette réunion, des subventions ont été distribuées aux 7 associations participant activement dans l'organisation de la Foire aux chèvres. Elles se sont réparties la somme de 10 000 € (10 000 €/15 000 € de bénéfices de la foire).

Lors de cette soirée les inscriptions ont été prises pour former un nouveau Conseil d'Administration qui a élu 9 personnes partantes pour composer le nouveau bureau du Comité des fêtes.

Ces 9 personnes se sont réunies le 28 février pour élire un bureau qui se compose ainsi :

Président : Jérôme Charrat – Vice Président : Christophe Crollard

Trésorière : Aurélia Leberquier – Trésorière adjointe : Michelle Blanchin

Secrétaire : Flavie Veyrat – Secrétaires adjointes : Magalie Dhalluin – Thérèse Riondet

Membres du bureau : Maryline Gaget – Maurice Delphin

Ce nouveau bureau a déjà fixé le cap : travailler sur les grosses manifestations 2023 qui sont la Foire aux chèvres les **23 et 24 septembre 2023**, le Marché de Noël le **16 décembre 2023**.

Retrouvez-nous très prochainement sur notre site :

<https://comite-des-fetes-staupre.fr> pour plus de renseignements sur ces manifestations avec notamment les fiches d'inscription exposants pour la 418^{ème} Foire aux Chèvres !

Le mot du nouveau Président, Jérôme Charrat

« Au-delà du sentiment de fierté de pouvoir faire partie de cette aventure, c'est avec une très grande joie que j'ai été élu au bureau du Comité des Fêtes. Cela fait 20 ans que j'expérimente le monde associatif à Saint-Aupre. J'ai d'ailleurs une pensée toute particulière aujourd'hui pour mes amis avec qui j'ai grandi au sein de l'association du Foyer Sully. Nous avons connu beaucoup de succès mais aussi des échecs. Il en aura fallu des idées pour rebondir et continuer de travailler pour les autres tout en gardant la motivation. Et c'est en cela que la notion d'équipe est importante.

Aujourd'hui le Comité doit reprendre l'envergure qu'il avait dans le village. Cette nouvelle équipe -qui a néanmoins travaillé d'arrachepied pour sauver le Comité l'an dernier- est définitivement un atout pour notre commune. Nous avons la lourde tâche de perpétuer les traditions, tout en les faisant évoluer en tenant compte des changements de notre société. Je pense à l'impact écologique, économique et social au travers de notre immortelle Foire aux Chèvres et de toutes les autres manifestations à venir.

Ma vision est simple, notre mission claire :

* Travailler ensemble avec tous les acteurs (les associations du village, les habitants et la mairie) en privilégiant la communication.

* Réussir à créer, développer, fidéliser et valoriser le bénévolat, clé de voute pour atteindre nos objectifs communs.

* Donner l'envie à tous de s'impliquer, de partager de bons moments et de revenir l'année suivante.

Les années 2020-21 nous ont montré à quel point le lien social hors sphère privée et professionnelle était important. La réponse donnée à cette sensation de vide l'a été aussi par le tissu associatif. Se retrouver autour d'un projet commun, partager ses compétences, échanger et rire sont autant d'arguments à l'idée du vivre ensemble.

Comptez sur ma détermination, mon engagement dans le soutien à tous les aidants. Chaque contribution, aussi petite soit-elle, compte. Pour faire vivre notre village. Pour que ses ressources les plus chères que sont nos enfants, nous imitent dans le partage des valeurs d'individualité, d'humanité et de bienveillance.

Et vous, serez-vous avec nous ? »



Les membres élus du nouveau bureau du Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes de Saint-Aupre

Passion & Art

Passion & Art 2023 aura lieu les 12,13 et 14 mai cette année, avec un concert d'ouverture le soir du 12 et c'est avec grand plaisir que nous lançons les invitations d'inscriptions.

Ce sera la 6^{ème} édition de ce week-end de « lâcher d'artistes » et comme à chaque Passion & Art, nos amis de CROQU'ARTS exposeront leurs travaux dans le cadre de leur maintenant célèbre MÉLI-MÉLO DE PINCEAUX.

En outre, tous les amateurs trouvent à cette occasion une opportunité pour présenter leurs créations. (arts graphiques, plastiques, littéraires ou scéniques). Cette année la fête s'étendra un peu plus que les années précédentes, ainsi, nous aurons de la place pour davantage d'exposants. Peintres, musiciens, ferronniers, tricoteurs, comédiens, céramistes, potiers, sculpteurs, chanteurs, photographes, écrivains, quel que soit votre mode d'expression, vous serez les bienvenus.

L'objectif de P&A : donner la possibilité à des personnes locales de montrer et partager leur art ou leur passion et d'échanger avec d'autres pendant ce week-end dédié à la culture et à l'art de vivre.

INSCRIVEZ VOUS : contactez-nous par mail lereperestaupre@gmail.com en notant **Passion & Art** dans le titre du mail. Le plus tôt possible et avant le 14 avril dans tous les cas.

À noter toutefois :

- C'est gratuit si vous exposez sans vente
- Passion et Art n'est pas un marché ou une foire mais si vous souhaitez vendre vos œuvres, vous devez vous inscrire en mairie et acquitter le droit de place pour la vente sur le domaine public selon le règlement des foires et marchés. (3€ par mètre linéaire par jour sans électricité, 5€ avec électricité, N° de Siret).



Dans tous les cas, inscrivez vous préalablement auprès de nous. À réception de votre fiche d'inscription, nous vous renverrons le cas échéant, un formulaire pour régler votre droit de place auprès de la Mairie .

Pour les passages sur scène, merci de préciser si vous avez besoin de matériel, nous verrons si nous pouvons vous aider.

N'hésitez pas à parler de Passion & Art autour de vous, ou renvoyer ce mail dans vos réseaux personnels, pour donner la possibilité à un maximum de personnes de partager leurs passions.

N'hésitez pas à nous appeler (06 23 89 60 23 ou) si vous souhaitez des renseignements.

Au plaisir de vous voir pendant ce weekend chaleureux.

Le REPÈRE

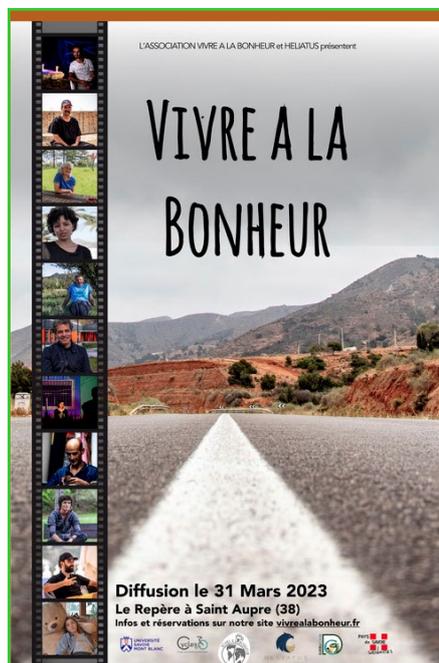
Le REPÈRE Pour le printemps qui arrive, l'équipe du REPÈRE vous propose tout un panel d'activités, de découvertes et de moments de rencontres.

Mardi 21 mars : Apéro Jazz dans le cadre du Voiron Jazz Festival - Au REPÈRE à partir de 18h30

Vendredi 31 mars : Soirée documentaire *Vivre à la Bonheur*, suivi d'échanges avec les cinéastes et d'un vrai moment de bonheur convivial à partager - Salle du Tilleul à 19h30 participation libre

Dimanche 2 avril : Troc o Plantes - Place du Puits Partagé à Saint-Etienne de Crossey de 9h à 12h

Pour tout savoir, rendez-vous sur le site qui vous apporte tous les détails ou inscrivez-vous par mail lereperestaupre@gmail.com pour recevoir les lettres d'informations directement dans votre messagerie.



Le travail, les divertissements, les chimères de la réussite et de l'échec, nous éloignent parfois de cette question. Pourtant quand on s'autorise à s'arrêter le temps d'un instant, d'une ponctuation ou d'une rencontre dans le tourbillon de nos vies, des réponses peuvent surgir. Une bande d'amis est partie en France et au Maroc à la rencontre de personnes de tous horizons pour les écouter parler de bonheur. Leurs visions, leurs doutes, leurs astuces vous seront partagées ici. Leur mode de voyage, doux, poétique et propice à la rencontre influencera le rythme du film et offrira un espace pour que chacun puisse nourrir sa propre réflexion. On se rend vite compte qu'il n'est pas qu'un, que chacun trouve sa propre définition, et que nous nous posons toutes des questions, avec humilité souvent et beaucoup d'espoir ici.<< Thomas de L'équipe Vivre à la Bonheur / Notre site : vivrealabonheur.fr



**Un grille-pain grillé ? Une cafetière fatiguée ?
Un aspirateur qui s'essouffle ?**

Avant de les remplacer essayons de les réparer ensemble gratuitement et autour d'un café. Dans une ambiance conviviale, une équipe de réparateurs bénévoles vous expliqueront ce qu'il faut faire ou répareront vos objets lorsque cela est possible. Vous repartirez toujours avec votre objet, réparé ou non.

Le Repair Café étant une association à but non lucratif, un don facultatif de 5€ est apprécié en cas de réparation réussie.

<https://www.repaircafe-paysvoironnais.fr/>

**LE REPAIR CAFÉ SERA À
SAINT-AUPRE**

LE DIMANCHE 19 MARS DE 9H00 À 12H00

Salle du Tilleul



Collectif Demain



Le 27 janvier dernier, s'est tenue l'Assemblée Générale du Collectif Citoyens Solidaires Pour Demain !

À nouveau réunis dans une ambiance musicale – merci aux rythmes chaloupés et sonorités cuivrées du groupe Laborythmic ! – les adhérents et sympathisants du Collectif, ainsi que des élus de Saint-Etienne de Crossey et de Saint-Aupre, ont eu l'occasion de revenir sur les temps forts de 2022 : Gratifiera, Repair Café, Conférence théâtralisée « Le climat est dans l'assiette », Spectacle « Ma (non) violence ordinaire »...

Après avoir rêvé la vie dans nos communes dans 10 ans lors de la précédente AG, la quarantaine de personnes présentes ont pu participer à une séquence participative pour passer du rêve à l'envie d'agir.

Résultat, de nouveaux projets en vue (café associatif, aide aux porteurs de projet agricole, verger participatif, four à pain...) qui n'attendent que vous pour devenir réalité !

Voir le compte-rendu complet sur le site du collectif : <https://www.collectifdemain-asso.fr/>

Contactez-nous et rejoignez-nous : collectifdemain@lilo.org



Le covoiturage à Crossey et St Aupre

Le groupe mobilité du Collectif Demain lance du covoiturage sur des trajets locaux autour de notre bassin de vie.



Cette proposition est complémentaire à ce qui est proposé par le Pays Voironnais, le Département et la Région. Elle ne se substitue pas aux covoiturages organisés vers le pôle d'activités de Centr'Alpes via l'application « Karos ». Nous encourageons tous les salariés de Centr'Alp à se renseigner auprès de leur entreprise.

La mise en relation entre passager et conducteur se fait via **la messagerie sécurisée SIGNAL** dans laquelle les groupes et trajets sont prédéfinis : aller-retour vers Voiron centre, Coublevie (Plan Menu), St Laurent du Pont.

Il suffit donc, après avoir chargé l'application **SIGNAL** sur votre Smartphone (ou ordinateur), de lire les instructions et de s'inscrire dans les groupes / trajets qui vous intéressent en utilisant le QRcode ci-dessous ou en allant à l'adresse <https://tinyurl.com/SignalezVousChartreuse>

Voici deux exemples de message :

Pour un conducteur proposant des places

Vendredi 20 / 3 places / à 7h30 parking école

Pour un passager recherchant une place

Samedi 21 / 1 place / entre 9h et 9h15 parking pharmacie

Poursuivre la discussion par des messages privés

Besoin d'informations ou d'aide ?

co-voiturage-crossey@orange.fr



Merci aux habitants de nos 3 communes (St-Nicolas de Macherin/St-Aupre et St-Etienne de Crossey) de s'être mobilisés pour l'opération « Boîtes de Noël » à destination des bénéficiaires du Secours Populaire de Voiron.

110 boîtes ont été confectionnées et distribuées à des personnes seules et isolées les 19 et 20 décembre 2022 !

Les bénéficiaires ont été très émus de recevoir un cadeau inattendu pour ces fêtes !



Dans le cadre de cette opération, la commission Solidarités du Collectif DEMAIN a été très heureuse de s'associer à l'AEJ sur ce projet de confection et collecte de boîtes de Noël pour les plus démunis.

C'est dans la joie et la bonne humeur qu'une dizaine d'enfants de l'AEJ a participé à l'atelier de création de boîtes de Noël le mercredi 07 décembre dernier.

Lors de cet atelier, les enfants ont confectionné des boîtes de Noël en répartissant les différents objets qu'eux et leur camarades avaient apportés avant de faire et décorer les paquets. Au total ce sont 16 boîtes qui ont été réalisées en une demi-journée !

Bravo à tous ceux qui ont permis de près ou de loin le bon déroulement de cette belle action sociale et à l'année prochaine pour la deuxième édition !

Encore MERCI !



N'oubliez pas : vous pouvez déposer vos dons (Alimentaire non périssable, vêtements, jouets, produits d'hygiène) au Secours Populaire de Voiron les **LUNDI** en journée et **JEUDI** après-midi, 4 rue Hector Berlioz. 04.76.93.08.25 / voiron@spf38.org



Plus de 140 spectateurs du territoire sont venus à la représentation à la salle des fêtes de Saint-Etienne de Crossey le vendredi 9 décembre 2022 du spectacle « ma (Non) Violence Ordinaire » écrit et joué par Erika Leclerc-Marceau. Beaucoup d'entre eux ont remercié le collectif « citoyens pour demain » et l'AEJ d'avoir organisé cette soirée soutenue par la Mairie.

En effet, à travers ce « seule en scène », Erika nous invite à réfléchir sur nos façons de communiquer, de réagir avec notre entourage. Mêlant humour et émotions, la comédienne a mis en scène des personnages qui nous parlent à toutes et tous : « Imaginons que nous sommes un autobus, avec plein de passagers à l'intérieur et en fonction de ce qui nous arrive, un de ces passagers vient prendre le volant et donc le contrôle... »

Ainsi Erika nous montre une marâtre haute en couleur qui critique tout ou une mère parfaite et qui tente de l'être, un CPE très ouvert et bien d'autres encore...

Les spectateurs ont pu échanger avec Erika à la suite du spectacle et partager « leur » violence ordinaire et la difficulté à, parfois, y faire face.

Le lendemain du spectacle, un atelier, animé par Erika s'est tenu à l'AEJ. Il a permis à une vingtaine de personnes d'échanger sur des situations relationnelles concrètes diffi-



ciles, identifier ensemble les besoins non satisfaits des protagonistes et grâce à l'outil du théâtre forum, imaginer collectivement d'autres alternatives possibles. Cet atelier fut à la fois joyeux et profond.

Devant le nombre de demandes, l'AEJ et le collectif organisent des cafés des parents animés par Vanessa Clément, conseillère parentale, chaque premier jeudi de chaque mois du 2 février au 6 juillet (sur réservation auprès de Florian association@aej-crossey.fr).

Groupe Collectif Demain et l'AEJ



L'AGENDA DE L'AEJ

Mars : le mois du numérique. Sensibilisation aux outils du numérique. Ateliers, initiations, et conférences.
Le programme complet sur notre site aej-crossey.fr

Le Café des Parents – de 20h30 à 22h30 – 5€/ pers – Réservation auprès de Florian au 06 69 77 33 23

Un temps convivial de discussion autour d'un thème, animé par une conseillère parentale.

Jeudi 06 avril : L'autorité : quel parent je suis ? Savoir dire non, savoir dire oui

Jeudi 04 mai : Les émotions : mieux connaître et comprendre mes émotions pour mieux accompagner celles de mes enfants

Gym douce – AEJ – 3€/ famille – Sur réservation 18 mars – 29 avril – 27 mai de 15h à 16h

Atelier pâtisserie – AEJ – 5€/ famille – Sur Réservation 18 mars – 29 avril – 27 mai de 10h à 12h

Les ateliers du samedi à Casajoux

Atelier Goût' & Jeux :

11 mars – 29 avril – 20 mai – 14h30 à 16h – Gratuit
Préparons ensemble un goûter et savourons-le autour de jeux de société !

Après-midi Ciné Jeux

06 mai - à partir de 16h30 - Salle du Tilleul à Saint-Aupre
Gratuit - Accès libre
Projection d'un film pour les enfants, jeux de société pour les adultes, buvette tenue par les ados de l'AEJ.

Les soirées du vendredi à Casajoux

Soirée Pizza Gaming (à destination d'un public ado / adulte) – Accès Libre

31 mars – de 19h à 23h - soirée Jeux Vidéo (Switch, Nintendo, Xbox, retro gaming) / LAN

Soirée Pizz' & Jeux

14 avril – à partir de 19h – Accès libre

Soirée Pizz' Jeux

12 mai – à partir de 19h – Accès libre

Renseignements et réservations

Nicolas Wong – Ludothécaire 07 84 50 52 87
casajoux@aej-crossey.fr

INFOS GÉNÉRALES

Bibliothèque de St Etienne de Crossey

SAISON CULTURELLE

Club Bulles & Bib

Samedi 29 avril à 10h

Venez passer un moment convivial avec la bibliothèque et l'association *Ça bulle au village* pour parler de vos belles découvertes en BD ou en manga. Ado / adulte - Bibliothèque



Club Lecture

Mercredi 3 mai à 19h

Envie de parler de vos dernières lectures? Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.

Ado / adulte - Bibliothèque



Fermeture de la bibliothèque du 18 au 21 mai.

Informations pratiques

Horaires

Lundi / Samedi : 17h-19h

Mercredi / Jeudi : 15h-19h

Vendredi : 9h-12h

Contact : 04 76 06 00 96 ou

bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com

Vendredi 24 mars 20h

Jazz-Toons

Jazz – dessins animés – participatif

Ce voyage à la découverte des différents styles de jazz est ponctué par des intermèdes didactiques pour présenter les instruments et expliquer l'esprit du jazz. Pour partager cette passion, les musiciens invitent les jeunes auditeurs à participer en chantant, devinant, improvisant ! Un spectacle autour de la thématique des dessins animés et spécialement conçu pour le jeune public.

À partir de 6 ans – 50 min



Vendredi 12 mai 20h

Boîte de nuits-

La toute Petite Compagnie

Spectacle musical burlesque

M. Paul et Michel, les fameux Marchands de Sable, vont vous expliquer leur métier et qui ils sont. Vous entendrez enfin les différents RYTHMES du sommeil, vous

découvrirez comment ils fabriquent le sable qui correspond à chacun de vos dodos, comment et pourquoi la musique nous permet de dormir du sommeil du juste. Vous repartirez avec l'envie irrésistible de dormir mais ATTENTION ce spectacle n'est PAS soporifique et le Marchand de Sable n'est PAS le Marchand de Rêves.

À partir de 3 ans – 45 min

Plein tarif 10€

Tarif réduit (+ de 65 ans, - de 26 ans, étudiant, demandeur d'emploi) : 8€

Tarif enfant (- de 18 ans) : 5€

<https://www.st-etienne-de-crossey.fr/loisirs/saison-culturelle-municipale/>



Conférence : Les Dangers d'Internet / Le démarchage téléphonique

À l'heure où l'utilisation d'Internet devient inévitable pour toutes démarches administratives, il est important d'en connaître les bonnes pratiques afin d'éviter les dangers...

Le démarchage téléphonique peut être également source d'une éventuelle arnaque et devient de plus en plus abusif.

Heureusement ces pratiques sont encadrées.

Conférence animée par la Maison de la Protection des Familles de l'Isle d'Abeau.

Inscription auprès de France Services Valdaine : 04 56 26 16 26 / efs@paysvoironnais.com



CONFERENCE

"LES DANGERS D'INTERNET"
"LE DEMARCHAGE TELEPHONIQUE"

JEUDI 23 MARS
14h30 à 16h30

Espace France Service de la Valdaine
541 route du Bourg
38620 ST GEOIRE EN VALDAINE

Coublevie : Café des Aidants

En partenariat avec le CCAS DE COUBLEVIE, le Département de l'Isère met en place un « Café des Aidants » à Coublevie.

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de leur proche.

L'objectif est d'offrir un lieu dédié, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial.

Il s'agit d'un groupe d'échange entre personnes, animé par deux professionnels : une psychologue et la Conseillère Socio-éducative du CCAS de Coublevie.

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

CCAS de Coublevie

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par :



Le Café des Aidants se déroule un lundi par mois, de 14h à 15h30.

La participation **est libre, anonyme et gratuite.**

Le groupe est soumis au secret. Tout ce qui est dit ou évoqué reste dans ce groupe. Les échanges entre chaque participant se doivent d'être bienveillants, dans le respect des uns et des autres.

Le Département de l'Isère et le CCAS de Coublevie



Nous vous donnons rendez-vous, un lundi par mois, de 14h à 15h30, autour d'un thème.

PROGRAMME année

Lundi 16 janvier 2023

Suis-je un aidant ?

Lundi 27 février 2023

Comment comprendre les comportements de mon proche ?
Comment mieux communiquer ?

Lundi 13 mars 2023

Je suis épuisé(e), parlons-en

Vendredi 28 avril 2023

La richesse de la relation d'aide (il y a du positif aussi)

Vendredi 26 mai 2023

Confier mon proche et avoir confiance

Lundi 19 juin 2023

Et si je prenais une pause ?



À cette adresse :

CCAS de Coublevie- Mairie de Coublevie
11 chemin d'orgeoise
38500 Coublevie



Contact :

Vanessa Clément
v.clement@coublevie.fr
04 76 67 94 25

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :



Matinée RÉNOVATION



Vous pourrez vous faire accompagner par des techniciens France Renov de l'AGEDEN dans votre projet de rénovation énergétique.

Vous pourrez bénéficier de conseils neutres et indépendants sur vos projets ainsi que sur les aides publiques auxquelles vous pourriez prétendre.

Pour plus d'informations :

www.paysvoironnais.com

www.ageden38.org

L'AGEDEN intervient sur le territoire en partenariat avec les collectivités locales et notamment dans le cadre d'une convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.



À VOS AGENDAS !

Mars

Dimanche 19

Cérémonie du 19 mars

09h30 - Monument aux Morts St Aupre le Bas

Repair Café

De 9h à 12h - salle du Tilleul

Mardi 21

Apéro Jazz - Voiron Jazz Festival

Le REPÈRE - à partir de 18h30

Vendredi 31

Soirée documentaire « Vivre à la bonheur »

Le REPÈRE - à 19h30 - Salle du Tilleul

Avril

Samedi 1er

Inauguration de la fresque de l'école

11h - cour de l'école du Tilleul

Mai

Samedi 6

Après-midi Ciné Jeux

AEJ - à partir de 16h30 - salle du Tilleul - accès libre et gratuit

Lundi 8

Cérémonie du 8 mai

8h45 - Monument aux Morts de St Aupre le Haut

9h30 - Monument aux Morts de St Aupre le Bas

Vendredi 12

Concert d'ouverture du week-end Passion & Art

À partir de 20h - Salle du Tilleul

Samedi 13 et dimanche 14

Passion & Art dans le village

Méli Mélo de Pinceaux - Croqu'Arts - Salle du Tilleul



Mars

Samedi 18

Ateliers « Observation et découverte de la biodiversité »

organisé par Voltavia – 2 ateliers départ 14h et 14h30 – mairie (sur inscription)

Permanence d'information sur le projet de parc solaire photovoltaïque – 16h00-18h30 – Salle du conseil

Vendredi 24

Jazz Toons – Saison culturelle – Jazz – 20h00 – Salle des fêtes

Avril

Samedi 1^{er}

Concert - Chorale Cœur Centr'Alp- Flower and Trees - Les Gloss- 20h30 – église

Dimanche 2

Pucier organisé par le Sou des écoles

Troc'O Plantes – 8h00-12h00 – Place du Puits Partagé

Jeudi 6

Café des parents « L'autorité » organisé par le Collectif Demain et l'AEJ – 20h30-22h30 – Salle Duo AEJ

Du 17 au 21

Stages d'arts – Maison Pour Tous

Samedi 29

« **Femmes en Scène** » organisé par les Pommes Dauphines 20h00 – Salle des fêtes

Du 27 mars à 13h30 au 27 avril à 18h inclus : enquête publique modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme

Mars

Vendredi 24

Soirée Plantes

20h- Salle du Conseil -

Participation libre au profit du Rigodon

Samedi 25

Après-midi jeux en famille avec AEJ/Sou des Ecoles

14h- Salle des fêtes -

Avril

Samedi 1er

Soirée de l'Association « Soleil rouge » (association faisant intervenir des clowns à l'hôpital) -19h- Salle des fêtes -

Mai

Dimanche 14

La Macherinoise, organisée par le Sou des Ecoles



Saint Nicolas de Macherin

Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde

les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°146

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr